SOULIER BUNCH

Publié le 1 janvier 2012 par **Thomas Caveng**, Traducteur Juridique / Responsable Communication

t.caveng@soulier-avocats.com

Tél. : + 33 (0)4 72 82 20 80

Lire cet article en ligne

Création du Lyon International Club

Nous avons le plaisir d'annoncer la création du Lyon International Club (Lyinc), une association dont le Cabinet Soulier est membre fondateur au côté de grandes entreprises internationales.

Club d'inspiration anglaise, le Lyinc a pour but d'être un club d'échanges entre des Français ayant un profil international et des étrangers habitant la région lyonnaise. Il vise à être un lieu de rencontres interculturelles, à contribuer à accroître l'image internationale de Lyon et à faciliter l'intégration d'expatriés à Lyon.

Consulter le document de présentation du Lyinc (en anglais)

Soulier Bunch est un cabinet d'avocats pluridisciplinaire proposant aux différents acteurs du monde industriel, économique et financier une offre de services juridiques complète et intégrée.

Nous assistons nos clients français et étrangers sur l'ensemble des questions juridiques et fiscales susceptibles de se poser à eux tant dans le cadre de leurs activités quotidiennes qu'à l'occasion d'opérations exceptionnelles et de décisions stratégiques.

Chacun de nos clients bénéficie d'un service personnalisé adapté à ses besoins, quels que soient sa taille, sa nationalité et son secteur d'activité.

Pour plus d'informations, visitez soulierbunch.com.

Le présent document est fourni exclusivement à titre informatif et ne saurait constituer ou être interprété comme un acte de conseil juridique. Le destinataire est seul responsable de l'utilisation qui pourrait être faite des informations qu'il contient.